



ACTUECO

N°68 – JANVIER FÉVRIER 2020

VARIATION VALEUR DES APPELS D'OFFRES MARCHÉS PUBLICS CANALISATIONS T4 2018 VS T4 2019	CARNETS DE COMMANDES Au T4 2019	VARIATION DE CHIFFRES D'AFFAIRES T4 2019 vs T4 2018	INDEX TP novembre 2019				
			TP10A	TP10B	TP10C	TP10D	TP11
+ 25 %	4,2 mois ▲	-0,5 %	111,2 ▼	113,6 =	110,7 ▼	106,0 ▲	105,6 ▼
Source : Vecteur plus	Source : Enquête trimestrielle Les Canalisateurs Variation par rapport au même trimestre N-1	Source : Enquête trimestrielle Les Canalisateurs	Source: INSEE, base 100 en 2010 Variations par rapport au mois précédent				

Rachat d'une usine de Rehau Tube par DYKA

Rehau avait annoncé en septembre dernier son intention d'arrêter la production de tubes PVC près de Bourges à l'horizon du printemps 2020. Dyka, du groupe Tessengerlo, a annoncé le 19 décembre dernier l'acquisition de cette usine de production. Gabriël Spruijt, Executive Vice President de la Business Unit DYKA Group a déclaré que « cette acquisition stratégiquement importante renforcera davantage la position de DYKA sur le marché français des systèmes de canalisations en plastique pour la gestion des eaux usées ». L'acquisition devrait être effective d'ici le 1^{er} mai.

[Voir le communiqué de presse de DYKA](#)

La BEI prévoit 350 M€ de prêts pour l'eau

La Banque européenne d'investissement (BEI) prévoit d'attribuer une enveloppe de 350 millions d'euros au cours des prochaines années, aux projets dédiés aux secteurs de l'eau et de l'assainissement. Pour instruire les dossiers de demande de prêts, celle-ci compte sur des partenariats avec d'autres banques.

Un premier accord a ainsi été passé avec la Caisse d'Épargne. Celle-ci bénéficie de 150 millions d'euros pour des investissements publics et privés.

Les projets finançables devraient couvrir à la fois le petit et le grand cycle de l'eau. Plus d'informations prochainement.

332 M€ : la contribution, pour 2020, des agences de l'eau à l'OFB

D'après la loi de finances pour 2020, la contribution des agences de l'eau au nouvel Office Français de la Biodiversité (OFB) s'élèvera à près de 332 M€, répartis de la manière suivante :

- Adour-Garonne : 28 M€
- Artois-Picardie : 23 M€
- Loire-Bretagne : 49,5 M€
- Rhin-Meuse : 19,5 M€
- Rhône-Méditerranée et Corse : 86 M€
- Seine-Normandie : 126 M€

L'enjeu du renouvellement des réseaux aux Etats-Unis

Selon les prévisions d'un bureau d'étude, plus de 234 Mds de dollars d'investissement sont prévus au cours des 10 prochaines années pour faire face au vieillissement des réseaux d'eau et d'assainissement aux Etats-Unis. Le marché de la réhabilitation, passerait de 253 millions de dollars en 2019 à 576 d'ici 2028 (+128% en 9 ans).

Le taux de fuite dans les réseaux d'eau potable atteindrait 15% et l'âge moyen national est de 45 ans. Le taux de renouvellement est, comme en France, inférieur à 1%.

D'après la même source, le marché des tuyaux subit un changement dans les types des matériaux utilisés, passant de la fonte ductile et l'acier, vers des matériaux comme le béton précontraint et divers plastiques - PVC, HDPE et PE. L'étude met aussi l'accent sur l'essor des travaux sans tranchée.

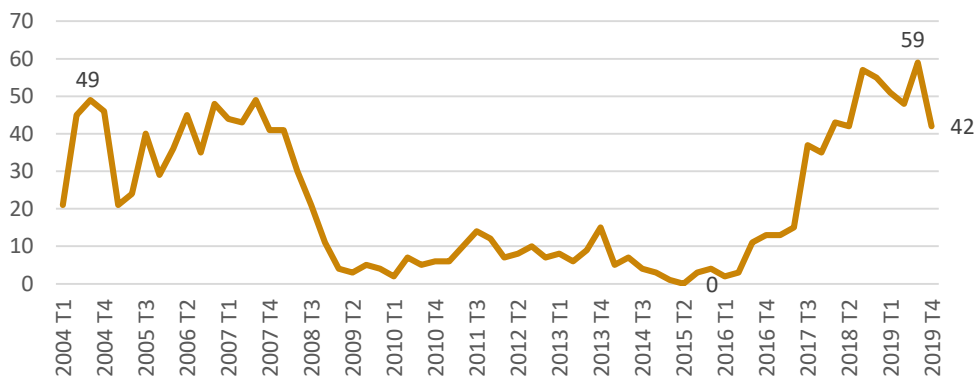
[Plus d'informations](#) (article en anglais)

L'insuffisance de main d'œuvre, premier obstacle à la production des entreprises de TP

L'insuffisance de personnel est le premier obstacle à la production des entreprises de TP, depuis plusieurs trimestres.

C'est aussi le cas dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et du gaz : au troisième trimestre 2019, la part des entreprises du secteur déclarant être limitées dans la production par insuffisance de personnel a atteint son plus haut niveau depuis 2004 : 59%.

% d'entreprises déclarant être limitées dans leur production par l'insuffisance de main d'oeuvre, pour les travaux dans l'eau, l'assainissement et le gaz
Source : enquête trimestrielle FNTF - champs : entreprises de TP



Stratégie internationale de la France pour 2020 - 2030, par le ministère des affaires étrangères

Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères a présenté le 25 février dernier la stratégie internationale de la France sur 2020 – 2030. Elle constitue un document d'orientation politique et fait suite à la précédente stratégie 2005 – 2015.

Elle se décompose en 3 axes stratégiques :

1 : Améliorer la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement, de l'échelle locale à l'échelle mondiale

Dans cet axe, la France s'engage notamment à :

- soutenir la **participation effective des populations locales dans les processus de décision** ;
- contribuer à mettre en œuvre des politiques inclusives et équitables, notamment *via* la **tarification sociale des services** [...], tout en s'assurant du **principe général « l'eau paie l'eau » et en fixant un prix acceptable pour tous, couvrant les coûts d'exploitation des services** ;
- promouvoir des règles de bonne gouvernance des services publics dans les domaines de la gestion des ressources.

2 : Renforcer la sécurité d'approvisionnement en eau pour tous dans un contexte d'accroissement des pressions sur la ressource et de multiplication des crises liées à l'eau

Dans cet axe, la France s'engagement notamment :

- planifier l'aménagement du territoire dans une optique de plus grande résilience, intégrant des structures adaptée
- améliorer la résilience des installations de production d'eau potable et d'assainissement

3 : Renforcer l'efficacité des moyens et des outils, en privilégiant le développement de solutions innovantes et de mécanismes solidaires de financement.

Au sein de cet axe, le rapport prône notamment de « sensibiliser les décideurs à la nécessité et à **l'urgence de limiter les fuites dans les réseaux existants**, notamment en promouvant les bonnes pratiques de gestion patrimoniale et en faisant appel aux innovations technologiques »

[Plus d'informations](#)